



# MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

## Délibération du Conseil Municipal N°2021-067

### RESTAURATION ET RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ANCIENNE ECOLE DE VENTELON

Séance du : 05 Juillet 2021  
Date de convocation : 29 Juin 2021

L'an deux mille vingt et un et le cinq juillet, dix-huit à heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Roland JACOB, Anthony SIONNET, Per ONOL LANG, Stéphane FERRIER, Herve GILBERT, Alain FAUST, Nathalie FERRIER ;

Pouvoir de : Michel PIQUEMAL à Jean-Pierre PIC

Absent : Sylvie MATHON

Secrétaire de séance élu : Philippe SIONNET

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération 2021-10, validant le projet et le plan de financement du projet de rénovation de l'ancienne école de Ventelon,

Vu la délibération 2021-017, validant un second plan de financement,

Vu, la mise en place des FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITE TERRITORIALE de la CCB aux communes,

La commune de La Grave souhaite inscrire le projet de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'ancienne école de Ventelon, hameau de La Grave, sur ce programme.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur :

- Le projet,
- Le plan de financement prévisionnel de l'étude et des travaux,

COÛTS €/TTC	PART « énergie »	PART « travaux embarqués »	AUTRES TRAVAUX	TOTAL
Coût prévisionnel des travaux	1260€ HT/m2		540€ HT/m2	2000€ HT/ m2 = <b>480 000.00€ HT</b>
Coût de la Maîtrise d'œuvre				10% de 2000€ HT/m2 = <b>48 000.00€ HT</b>

Coût des AMO et études (programmiste, CT, CSPS, CSSI, OPC, ...) :			
BE béton (dalle niveau pour comble)			3000.00 € HT
Be étude thermique			2000.00 € HT
Coordination SPS/ bâtiment ERP			3000.00 € HT
Hygiène et sécurité du chantier			3000.00 € HT
			<b>= 11 000.00 € HT</b>
Aléas			
<b>Total coût d'investissement (K€) TTC</b>			<b>539 000.00 € HT</b>

Le projet sera financé comme suit :

### PLAN DE FINANCEMENT

ETAT_DSIL Exceptionnelle	40%	215 600.00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS : FONDS DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE	30%	161 700.00 €
DEPARTEMENT 05	10%	53 900.00 €
AUTO-FINANCEMENT	20%	107 800.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>539 000.00 € HT</b>

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel des travaux du projet;
- Donne mandat à Mr Jean-Pierre PIC, Maire de la commune, ou à un adjoint, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet ;
- S'engage à respecter le code des marchés publics.

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture : 06-07-2021

Date affichage : 07-07-2021

